



MÉTAUX OSISKO NOMME JOHN BURZYNSKI ET AMY SATOV AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Montréal, Québec – 3 août 2017) Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT: OB5) a le plaisir d'annoncer la nomination de John Burzynski et d'Amy Satov au conseil d'administration de la Société.

John Burzynski est le président, chef de la direction et administrateur de Minière Osisko inc. et est l'un des fondateurs originaux du groupe d'entreprises Osisko. Inscrit dans la province de Québec, il est géologue professionnel, homme d'affaires et philanthrope, avec une carrière de plus de 30 ans en exploration et en développement minier. Il se distingue par son expérience approfondie dans le développement et la mise en œuvre de stratégies, de financements et d'initiatives de marketing pour les sociétés minières émergentes. En tant que vice-président développement corporatif de la Corporation Minière Osisko (2003 - 2014), son rôle a été essentiel au financement, au marketing et au développement de la mine Canadian Malartic, la plus grande mine d'or au Canada. Après la défense réussie de l'équipe d'Osisko d'une tentative de prise de contrôle hostile de l'entreprise, qui a néanmoins entraîné sa vente au coût de 4,1 milliards de dollars en 2014, M. Burzynski a ensuite contribué à la co-création de Redevances Aurifères Osisko Ltée, en tant que vice-président principal développement corporatif et administrateur, jusqu'à ce qu'il ait abandonné son poste de direction en août 2016 après avoir fondé la nouvelle Minière Osisko inc. Minière Osisko inc. est une société d'exploration et de développement aurifère qui évalue la possibilité d'exploiter, par méthodes souterraines, leur gisement Windfall Lake au Québec, détenu à 100%. M. Burzynski maintient son rôle d'administrateur auprès de Redevances Aurifères Osisko, ainsi que pour les sociétés Barkerville Gold Mines et Strongbow Exploration. Il détient un Baccalauréat en Sciences avec honneurs en géologie de l'Université Mount Allison et une maîtrise en sciences en exploration et économie minérale (Minex) de l'Université Queen's. Il a remporté nombreux sceaux d'excellence avec Sean Roosen et Robert Wares, y compris le « Prospector of the Year Award » de l'Association des prospecteurs et développeurs du Canada en 2007 et le « Mining Men of the Year » décerné par la revue The Northern Miner en 2009.

Mme Satov, B.A., LL.B., M.B.A. a eu une carrière également réussie. Elle est chef de la direction et cofondatrice des Distributeurs Litron Ltée, un distributeur canadien de produits d'éclairage. Fondée à Montréal, Litron a connu une croissance exponentielle depuis sa création. L'entreprise a connu une phase d'expansion à travers le Canada en 2014 en ajoutant d'abord des points de vente à Halifax, Ottawa, Toronto, Saskatoon, Calgary et Edmonton, puis à Québec et Vancouver. Antérieurement, Mme. Satov a été vice-présidente à la direction des affaires juridiques, de la conformité et de la distribution ainsi que secrétaire générale de DundeeWealth, une société de gestion de patrimoine comptant près de

80 milliards de dollars d'actifs sous gestion, laquelle a été acquise par la Banque Scotia en 2011. Dans l'exercice de ses fonctions, elle était responsable de toutes les questions juridiques et de conformité, a été activement impliquée dans l'expansion de DundeeWealth en Europe et aux États-Unis, et a siégé sur plusieurs conseils de filiales. Mme Satov a ainsi été impliquée dans toutes les activités de F&A ainsi que toutes les questions portant sur les valeurs mobilières, la réglementation et tout autre enjeu commercial. En 2010, Mme Satov a été citée dans le « Who's Who » de Strathmore pour son excellence et ses réalisations professionnelles. Mme Satov est aussi membre du groupe consultatif du chancelier de l'Université McGill, et est Administratrice et Présidente du Comité de gouvernance et de nomination de Minière Osisko Inc.

Les nouveaux candidats ainsi que les administrateurs courants du conseil d'administration seront présentés pour élection à la rencontre annuelle de la Société, prévue pour le 28 août 2017.

Jeff Hussey, président et chef de la direction, commente : « Nous sommes extrêmement heureux d'accueillir John et Amy à notre conseil d'administration. Leur sens aigu des affaires dans l'industrie minière et leur expertise dans des stratégies de croissance réussies nous apporteront des conseils précieux alors que nous nous concentrons sur l'avancement de notre stratégie multi-gisements dans le camp minier de Bathurst. »

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une Société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base qui vise à créer de la valeur ajoutée dans le marché du zinc au Canada. En 2017, la Société a acquis 40 000 hectares dans le camp minier de Bathurst (« CMB »), une région importante de production de zinc, de plomb et d'argent. L'objectif est d'adopter un modèle multi-gisements associé à un concentrateur central dans le CMB. Au Québec, la Société a fait l'acquisition de 42 000 hectares qui couvrent 12 propriétés pour l'exploration préliminaire ciblant le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. Parallèlement, Métaux Osisko surveillera plusieurs pairs axés sur le zinc pour d'autres opportunités. Redevances aurifères Osisko Ltée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont actionnaires importants de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, visitez le site www.osiskometals.com ou contactez :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction

Métaux Osisko

514 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs

Métaux Osisko

514 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations en date du présent communiqué. Les renseignements contenus dans le présent communiqué concernant les projets d'exploration et d'exploitation de ressources naturelles, dont les nouveaux résultats des programmes de forage, l'importance des résultats d'analyse, la minéralisation potentielle, y compris la découverte de nouvelles zones minéralisées, le potentiel de prolonger la minéralisation dans n'importe quelle direction, la capacité de réaliser toute activité d'exploration proposée et les résultats de ces activités, y compris la continuité ou l'extension de toute minéralisation, ainsi que tout autre renseignement dans les présentes qui n'est pas un fait historique, pourraient constituer des « renseignements prospectifs ». Tout énoncé qui implique des discussions à l'égard de prévisions, d'attentes, d'interprétations, d'opinions, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de rendements futurs (utilisant souvent, mais pas forcément, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « interprété », « de l'avis de la direction », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des énoncés indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer des renseignements prospectifs et a pour but d'identifier des renseignements prospectifs. Ces renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses raisonnables et des estimations faites par la direction de la Société au moment où elles ont été formulées, mais impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents des résultats estimés ou attendus, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels renseignements prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment les risques associés à la capacité des activités d'exploration (incluant les résultats de forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; les erreurs dans la modélisation géologique de la direction; la capacité de la Société d'obtenir les autorisations requises et de clôturer les transactions selon les modalités annoncées; les résultats des activités d'exploration; les risques liés aux activités minières; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; la dilution; les risques environnementaux; et les actions communautaires et non gouvernementales. Bien que les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué soient basés sur des hypothèses considérées raisonnables de l'avis de la direction au moment de leur publication, la Société ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de titres de la Société que les résultats réels seront conformes aux renseignements prospectifs, puisqu'il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité pour la précision ou le caractère exhaustif des renseignements prospectifs. La Société n'entreprend et n'assume aucune obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif ou tout renseignement prospectif contenu dans les présentes en vue de refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.